

# Saint-Genest Malifaux



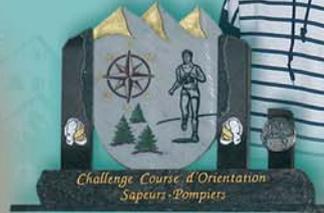
[WWW.ST-GENEST-MALIFAUX.FR](http://WWW.ST-GENEST-MALIFAUX.FR)

➔ bulletin annuel 2007



# Animations associatives

Ecole de musique



Challenge des jeunes pompiers



Exposition Saint-Genest Passion

Association des Parents de l'école de l'Etang

Escapade Théâtre



Anniversaire du Club de l'Amitié



Fête de la pêche

Carnaval

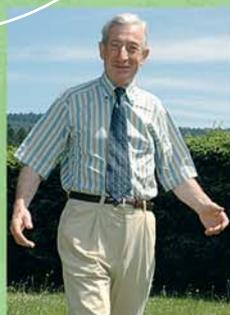


Projet Mozart Centre musical

Exposition "Jules Verne" Société d'Histoire



## Une action de longue haleine



En cette dernière année d'un septennat municipal bien rempli, je veux saisir l'occasion de témoigner notre reconnaissance et d'exprimer notre gratitude à tous les genésiens qui ont contribué à la réussite de l'action municipale : administratifs, techniciens, bénévoles, tous ceux qui ont su faire équipe avec les élus municipaux dont le dévouement, la compétence et l'efficacité ne se sont jamais relâchés au service de notre commune.

Mais, la réussite n'est-elle pas d'abord le résultat d'un travail d'équipe ? Une telle synergie est ici le fruit de la bonne entente, de la cohésion remarquable de tous, unis et fidèles jusque dans les épreuves. La cohérence des initiatives s'est inscrite dans la continuité de l'effort entrepris par nos prédécesseurs et de la ténacité avec laquelle ce conseil a su conduire l'action municipale tout au long de ce mandat, dans la concertation avec les associations et la population, notamment avec les riverains des différentes réalisations communales.

Alors, loin de toute autosatisfaction, prendre la mesure du chemin parcouru permet de mieux cerner le chemin à parcourir ; stimulant bénéfique pour l'action que celui des programmes en cours et des projets qu'ensemble nous nous proposons de mener à bien dans le proche avenir. Car, la vie n'est faite que de nouveaux départs et d'inachèvements.

Ainsi, comme nous pouvons le constater dans ce bulletin annuel, au sujet de l'aménagement et de l'urbanisme de notre commune, rien ne se fait sans la durée, la prévision, les projets à moyen et long terme, à l'inverse d'un mode de gestion à la godille qui flatte l'opinion du jour, mais grève les lendemains. Une fois l'impulsion donnée par une orientation choisie et déterminée, qui ne craint pas de prendre des risques, cet esprit de continuité permet de progresser, de bâtir l'avenir de la cité, avec une équipe qui a fait ses preuves. Au-delà des slogans à la mode, le vrai développement durable est à ce prix.

Dans ce département, notre chef-lieu de canton, conscient des nouveaux enjeux démographiques, sociologiques, économiques et écologiques, a fait figure de pionnier en ce qui concerne l'aménagement du territoire. A travers ses municipalités successives, il a su prévoir, planifier et organiser son espace, se doter d'un portefeuille de sols, maîtriser sa croissance et assurer les équipements nécessaires à son évolution, sans pour autant déménager la ville à la campagne.

Il est vrai qu'à une époque où le bonheur est dans le pré, où le travail à distance et le monde des loisirs autorisent l'isolement et l'exode urbain vers les campagnes, cette notion de ruralité retrouvée, louangée et qui fait vibrer de plaisir quelques uns de nos concitoyens, s'impose parfois comme un élixir de jouvence, d'équilibre affectif et de renaissance sociale.

Enfin, sur les larges horizons de notre Plateau, on peut voir plus loin ; car, il est bon de prendre du recul, d'avoir une certaine hauteur de vue... et de redire, après le poète romantique anglais Lord Byron au pied du Cervin : *"Heureux celui qui sur ces monts a pu longtemps se reposer, heureux celui qui les revoit s'il a du les quitter" !*

Daniel MANDON

Maire de Saint-Genest-Malifaux

Directeur de la publication : **Daniel MANDON**

Responsable commission information : **Pascale ROCHETIN**

- Photos documents :
- M. Couraud
  - V. Ducreux
  - E. Gaillard-Coadon
  - D. Gamet
  - B. Giana
  - M.J. Meunier
  - C. Moulin
  - A. Nadaud
  - J.M. Pastor  
(vues aériennes)
  - Y. Rochette
  - D. Vialon
  - E. Vialon
  - M. Vigouroux

## sommaire

Réalisations municipales	4-7	27	Nouveaux hébergements touristiques
Budget 2007	8-11	28-31	L'histoire à travers de vieilles factures
Le soleil à l'horizon	12		
Classement "Art et Essai"	12	32-33	Nouveaux commerces et entreprises
L'urbanisme	13-21	34-35	Emplois d'été
Animations	22-23	35	Départ en retraite de Daniel Richard
La rénovation de la maison Courbon	24-26		Etat civil 2006
Commémorations	26	36	Un peu d'histoire en jouant...
Merci Tanou	27	37	Classes
		38-39	





# réalisations municipales

**L**e bulletin 2006 annonçait un certain nombre de projets qui sont aujourd'hui en cours de réalisation ou sur le point de démarrer.

Parallèlement à ces projets importants, une attention particulière est portée cette année à l'entretien des bâtiments communaux, et notamment aux écoles, afin qu'ils continuent à accueillir le public dans de bonnes conditions. Ces travaux ont été confiés, soit à des entreprises locales, soit aux services techniques municipaux.

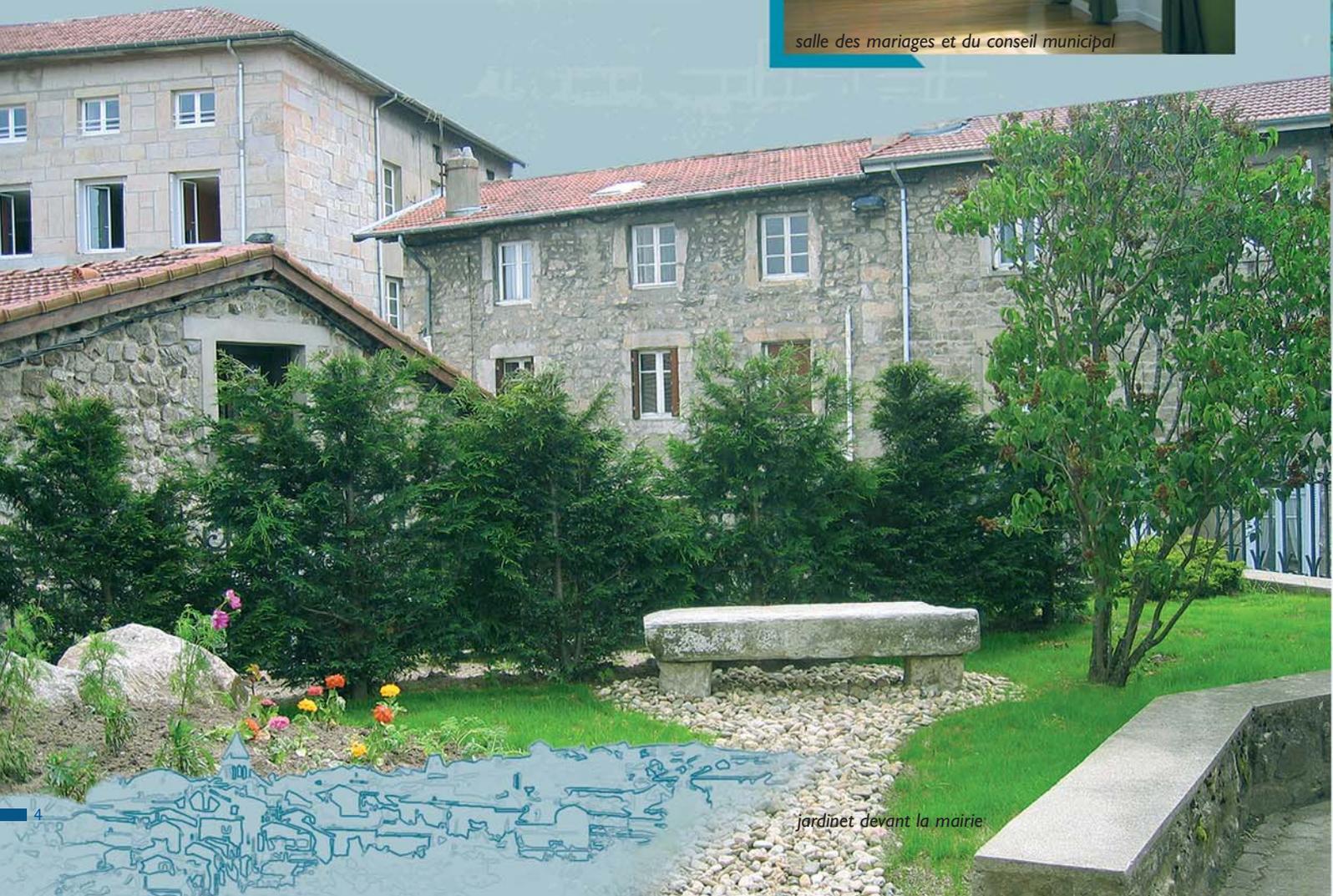
## Entretien des bâtiments

### Mairie

A l'automne dernier, toutes les fenêtres ont été remplacées afin d'améliorer l'isolation du bâtiment. Cette année, la salle des mariages et du conseil municipal ainsi que la salle polyvalente très fréquentée par les associations subissent une cure de jouvence.

<i>fenêtres avec vitrage isolant</i>	14 600 €
<i>salle des mariages : luminaires et peinture</i>	7 800 €
<i>salle polyvalente : revêtement mural et peinture</i>	7 000 €

**29 400 € H.T.**



## Ecole de l'Etang

Après le remplacement de toutes les portes et fenêtres en 2005 et l'acquisition de mobilier en 2006, il a été prévu cette année de renouveler l'ensemble des luminaires et des appareils de chauffage qui datent de l'ouverture en 1982, pour un coût évalué à **22 000 € H.T.**



## Ecole de la République

Un rafraîchissement de la salle de classe et des annexes s'imposait. Les vacances scolaires seront donc mises à profit pour cette opération dont le coût s'élève à **4 600 € H.T.**

# Aménagement des espaces loisirs



## Camping de la Croix de Garry

Ouvert en 1995, le gîte d'étape n'a pas pris une ride à l'extérieur. A l'intérieur, les ouvriers municipaux ont profité d'un hiver clément pour refaire la totalité des peintures et installer de nouveaux rangements.

Spécialistes des murs en pierre, les agents ont ensuite réaménagé une partie du camping en confortant le talus séparant l'ancien et le nouveau camping.



## Jeux de boules de la Mairie

Là aussi, la douceur hivernale a permis aux services municipaux de travailler pour la plus grande satisfaction des sociétaires de la Boule Montagnarde. Clôture, murets, portails, tout a été remis à neuf avant la nouvelle saison pour un coût de **10 000 € H.T.**





# réalisations municipales

## Cadre de vie – dissimulation des réseaux

Année après année, rue après rue, les chantiers de dissimulation des réseaux électriques et de télécommunications s'enchaînent. En 2006, c'est la rue du Velay, au niveau de Maisonnettes qui a vu disparaître ses réseaux disgracieux. En 2007, la même opération se déroule rue du Bois Ternay pour un coût de **76 000 €** restant à la charge de la commune. Au-delà de l'aspect esthétique, ces travaux sont aussi l'occasion d'une remise à neuf des réseaux.

## Voirie

Ce n'est pas un inventaire à la Prévert mais la liste des voies ou section de voies qui ont été renforcées au cours de ces deux derniers exercices :

Chemin de la Condamine, Chemin de la Dignonnière, Chemin de la République, Chemin de la Palle, Chemin de Tissot, Chemin du Pré Farost, Chemin de la Jacques, Chemin de Faucon au Vernay, Chemin du Sapt, Chemin du Crozet, Chemin du lotissement de Créméat, Route de Magnoloux, Route du Violet, Route de Marthézet, Rue des Combettes, Route des Chomeys, Chemin des Bruchons, Chemin de Pérusel, Chemin de Maurianne, Rue Bergazzy, Route des Grandes Terres, Chemin de Berthoux, Chemin de la Célarière, Chemin de Barriquand.

**Coût des travaux : 420 000 € H.T.**

*Chemin des Chomeys :  
soutènement en pierres réalisé par  
les agents des services techniques*

## Equipements sportifs

### Réhabilitation du terrain de football stabilisé

Le terrain de football stabilisé a été aménagé en 1991. A l'automne 2006, les dirigeants de l'ASSGM ont fait part à la municipalité de leur souhait d'une rénovation de ce terrain. Les crédits nécessaires aux études ont été inscrits au budget 2007. Les premiers résultats de l'étude géotechnique confirment la possibilité de transformer ce terrain stabilisé en un terrain en gazon synthétique. Un maître d'œuvre vient donc d'être choisi par le conseil municipal pour élaborer le programme en partenariat avec l'ASSGM.

C'est le début d'une nouvelle vie pour cet équipement pour lequel il restera à concrétiser les financements et le mode de gestion avec l'ensemble des utilisateurs.

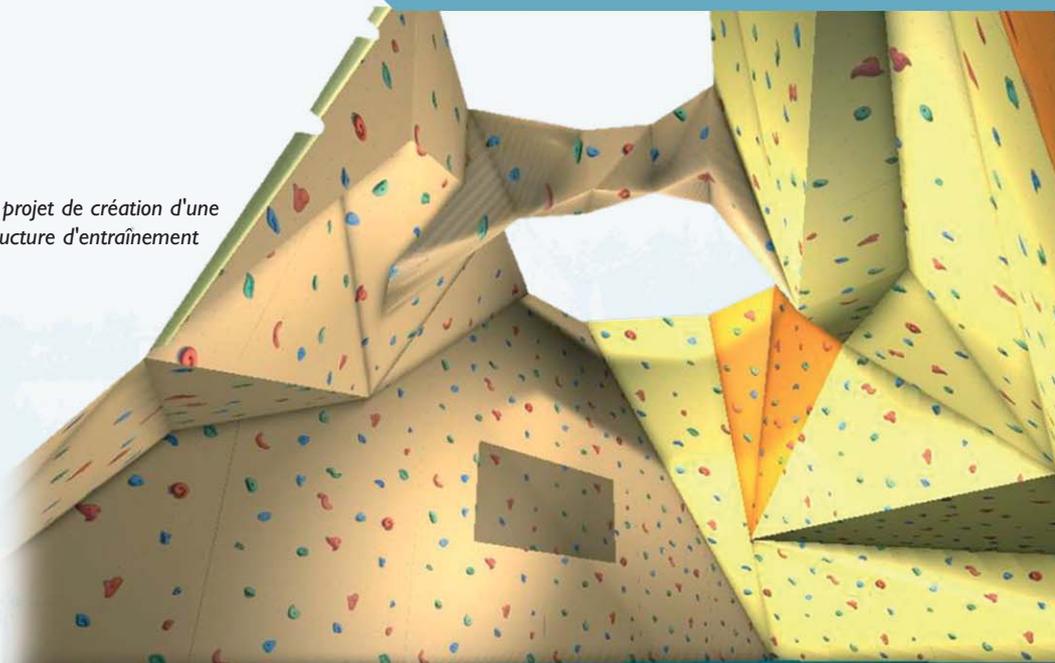


projet de création d'une  
structure d'entraînement

## Extension du mur d'escalade

Quatre années après le grand aménagement du mur d'escalade de la salle des sports, un nouveau projet élaboré avec le club Canton Grimp' pour améliorer la pratique de ce sport, est en voie de réalisation. Il s'agit essentiellement de la création d'une structure d'entraînement à côté de la tribune et de la création de pans verticaux supplémentaires pour augmenter le nombre de voies.

Les travaux sont estimés à **45 000 € H.T.** et bénéficieront d'une subvention du Département de la Loire de 30 % et de la Région Rhône-Alpes de 20 %.



# Un chantier pour l'avenir

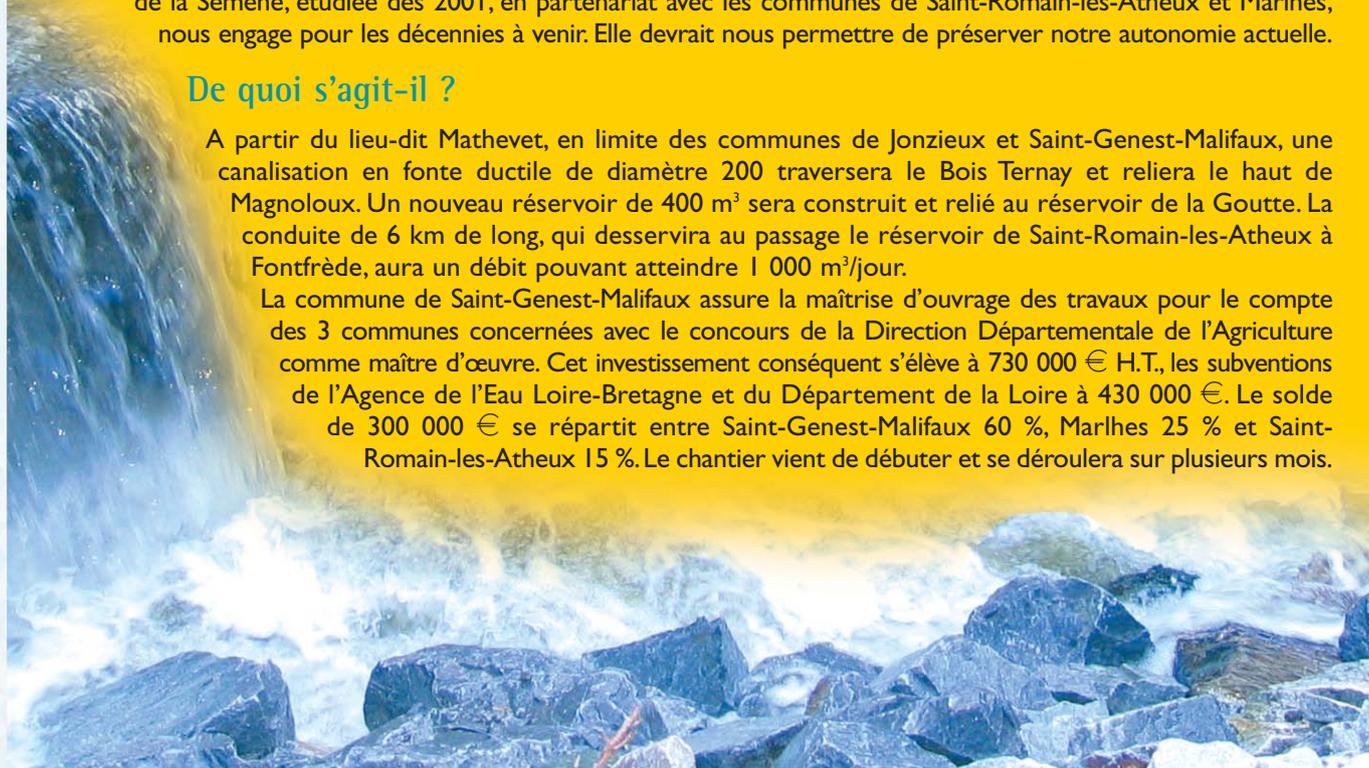
## l'interconnexion du réseau d'eau potable

Bien souvent les travaux qui concernent notre vie quotidienne sont souvent ceux auxquels nous prêtons le moins d'attention. Et pourtant, l'interconnexion du réseau communal d'eau potable avec le réseau du Syndicat des Eaux de la Semène, étudiée dès 2001, en partenariat avec les communes de Saint-Romain-les-Atheux et Marlhes, nous engage pour les décennies à venir. Elle devrait nous permettre de préserver notre autonomie actuelle.

### De quoi s'agit-il ?

A partir du lieu-dit Mathevet, en limite des communes de Jonzieux et Saint-Genest-Malifaux, une canalisation en fonte ductile de diamètre 200 traversera le Bois Ternay et reliera le haut de Magnoloux. Un nouveau réservoir de 400 m<sup>3</sup> sera construit et relié au réservoir de la Goutte. La conduite de 6 km de long, qui desservira au passage le réservoir de Saint-Romain-les-Atheux à Fontfrède, aura un débit pouvant atteindre 1 000 m<sup>3</sup>/jour.

La commune de Saint-Genest-Malifaux assure la maîtrise d'ouvrage des travaux pour le compte des 3 communes concernées avec le concours de la Direction Départementale de l'Agriculture comme maître d'œuvre. Cet investissement conséquent s'élève à 730 000 € H.T., les subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Département de la Loire à 430 000 €. Le solde de 300 000 € se répartit entre Saint-Genest-Malifaux 60 %, Marlhes 25 % et Saint-Romain-les-Atheux 15 %. Le chantier vient de débuter et se déroulera sur plusieurs mois.



## Budget 2007

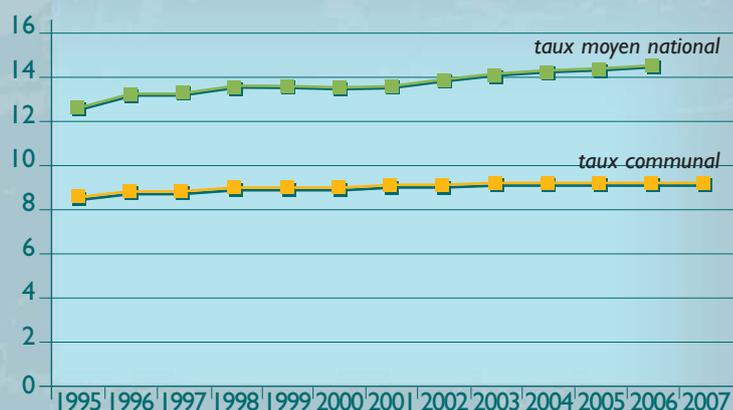
Le budget de l'année 2007 figurait dans le bulletin trimestriel n°25 du mois d'avril. Nous avons donc choisi une présentation différente afin de retracer l'évolution des finances communales au terme de ce mandat en remontant jusqu'à l'année 1995.

### Fiscalité locale - évolution des taux d'imposition

Depuis 5 ans, le conseil municipal a décidé de ne plus augmenter les taux d'imposition conformément à ses engagements. A titre indicatif, la Région a majoré ses taux de 7,87 % et le Département de 6 % ce qui portent à + 20,87 % pour la Région et + 18 % pour le Département les augmentations sur 3 ans.

#### Taxe habitation

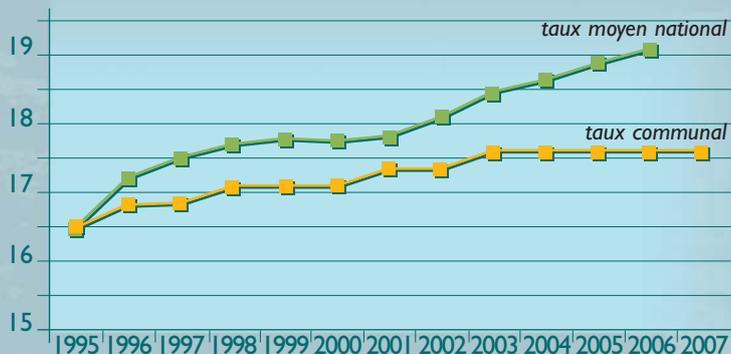
Années	Taux communal	Taux moyen national
1995	8,50	12,59
1996	8,75	13,16
1997	8,75	13,26
1998	8,90	13,50
1999	8,90	13,54
2000	8,90	13,50
2001	9,03	13,56
2002	9,03	13,81
2003	9,18	14,02
2004	9,18	14,17
2005	9,18	14,34
2006	9,18	14,45
2007	9,18	non publié



En 1995, le taux de la taxe d'habitation de la commune était inférieur de 48 % par rapport au taux moyen national. En 2006, il est inférieur de 57 %.

#### Taxe foncière sur les propriétés bâties

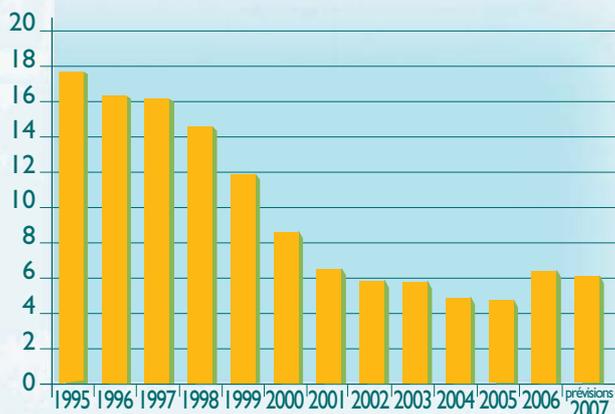
Années	Taux communal	Taux moyen national
1995	15,98	15,95
1996	16,30	16,68
1997	16,30	16,97
1998	16,55	17,18
1999	16,55	17,25
2000	16,55	17,23
2001	16,80	17,28
2002	16,80	17,59
2003	17,07	17,92
2004	17,07	18,12
2005	17,07	18,36
2006	17,07	18,53
2007	17,07	non publié



En 1995, le taux de la taxe foncière de la commune était presque identique au taux moyen national. En 2006, il est inférieur de 8,50 %.

## Taux d'endettement

Années	Dettes en capital commune et camping	Annuités	Recettes de fonctionnement Hors opérations d'ordre	Taux d'endettement
1995	1 321 064 €	250 359 €	1 421 840 €	17,61
1996	1 174 637 €	245 662 €	1 507 192 €	16,30
1997	948 503 €	227 350 €	1 567 563 €	14,50
1998	780 664 €	190 150 €	1 596 238 €	11,91
1999	680 910 €	142 400 €	1 683 688 €	8,46
2000	585 701 €	109 491 €	1 709 305 €	6,41
2001	527 378 €	101 868 €	1 774 073 €	5,74
2002	411 347 €	106 315 €	1 850 944 €	5,74
2003	334 336 €	84 946 €	1 791 502 €	4,74
2004	268 250 €	79 810 €	1 775 462 €	4,50
2005	797 583 €	118 942 €	1 860 720 €	6,39
2006	714 841 €	115 811 €	1 917 723 €	6,04
prévision 2007	626 252 €	115 811 €	1 900 000 €	6,10
projection 2011	377 021 €	53 772 €		



Un emprunt de 600 000 € au taux de 3,28 % a été réalisé en 2004 pour le financement de l'espace Jules Verne. Cet emprunt est remboursé en 15 annuités. Les investissements prévus au budget 2007 seront financés en partie par subventions et pour le reste par l'épargne communale.

## Taux d'épargne

Années	Autofinancement brut	Autofinancement net après remboursement du capital des emprunts	Taux d'épargne brut
1995	486 313 € 76 225 €	348 192 €	34,52
1996	384 629 € 76 225 €	327 625 €	30,57
1997	486 313 € 76 225 €	394 698 €	35,88
1998	518 327 € 76 225 €	452 846 €	37,25
1999	564 062 €	477 580 €	34,27
2000	564 062 €	505 739 €	33,75
2001	594 552 €	525 269 €	34,25
2002	630 000 €	569 413 €	34,84
2003	630 000 €	585 445 €	36,12
2004	570 000 €	522 813 €	32,64
2005	480 000 €	397 258 €	25,60
2006	500 000 €	411 412 €	28,32
prévision 2007	560 000 €	467 139 €	30,90



\* A compter de 2005, la comparaison est faussée par l'imputation en section de fonctionnement des dépenses relatives aux travaux neufs réalisés par le SIEL et imputés auparavant en section d'investissement.

## Tarifs et état de la dette des services eau et assainissement

Années	Evolution d'une facture d'eau et d'assainissement basée sur une consommation moyenne de 120 m <sup>3</sup> /an TVA et redevance Agence de l'Eau comprises		Etat de la dette			
			Eau		Assainissement	
	en euros	prix moyen €/m <sup>3</sup>	Capital	Annuité	Capital	Annuité
1995	198,95	1,66*	337 443 €	51 966 €	14 328 €	3 064 €
1996	209,08	1,74*	291 431 €	46 829 €	12 545 €	3 064 €
1997	216,03	1,80*	186 111 €	34 290 €	10 612 €	3 064 €
1998	226,78	1,89*	128 356 €	28 181 €	8 517 €	3 064 €
1999	231,79	1,93	108 595 €	28 181 €	6 245 €	3 064 €
2000	236,30	1,97**	87 472 €	27 664 €	3 779 €	2 185 €
2001	242,48	2,02	65 406 €	27 664 €	1 981 €	2 185 €
2002	248,67	2,07	41 806 €	21 051 €	0 €	0 €
2003	251,47	2,10	23 172 €	14 645 €	0 €	0 €
2004	252,04	2,10	9 655 €	9 930 €	0 €	0 €
2005	257,11	2,14	0 €	0 €	0 €	0 €
2006	262,91	2,19	0 €	0 €	0 €	0 €
prévision 2007	288,60	2,41***	0 €	0 €	0 €	0 €

\* création d'un réseau séparatif eaux usées et eaux pluviales en 4 tranches de 1995 à 1998

\*\* nouvelle station d'épuration

\*\*\* L'agence de l'eau a majoré sa redevance de 37 % ce qui explique cette hausse inhabituelle du prix de l'eau en 2007

## Espace Jules Verne : quel coût de fonctionnement ?

Deux années après son ouverture, il est légitime de rendre compte du coût annuel de fonctionnement de l'espace Jules Verne maintenant inséré dans le paysage genésien. Les chiffres publiés, page suivante, sont extraits du compte administratif 2006 de la commune et du service annexe du cinéma.

En effet, pour des raisons juridiques et comptables, les coûts de cet équipement sont partagés entre deux budgets :

**1. le budget principal** retrace les dépenses T.T.C. et recettes T.T.C. relatives aux salles polyvalentes

"Nautilus et Némó". Le remboursement de l'emprunt de 600 000 € réalisé en 2004

(taux 3,28 %) s'effectue en 15 annuités de 53 772 €. Il a été affecté en totalité au budget communal.

**2. le budget annexe** du cinéma retrace les dépenses et recettes en hors taxe de la salle de cinéma.



## Espace Jules Verne : bilan 2006

### Dépenses de fonctionnement

Objet	Cinéma (H.T.)	Salle polyvalente (T.T.C.)	TOTAL
Combustibles - fuel	3 197,19 €	3 823,82 €	7 021,01 €
Electricité	2 318,44 €	2 772,77 €	5 091,21 €
Produits d'entretien - fournitures entretien et petit équipement	879,19 €	672,21 €	1 551,40 €
Fournitures administratives	587,14 €		587,14 €
Locations spectacles	5 632,92 €		5 632,92 €
Location de films	34 348,50 €		34 348,50 €
Location matériel		54,21 €	54,21 €
Entretien sur biens immobiliers	448,49 €		448,49 €
Maintenance	1 023,53 €	930,96 €	1 954,49 €
SAGEC programmation	2 163,36 €		2 163,36 €
Affiches et programmes mensuels	5 740,63 €		5 740,63 €
Transport des films	2 688,49 €		2 688,49 €
Déplacements		1 198,16 €	1 198,16 €
Réceptions	190,61 €		190,61 €
Frais de télécommunications	964,17 €	274,851 €	1 239,02 €
Taxe professionnelle	234,00 €		234,00 €
Autres taxes TSA et CNC	12 779,88 €		12 779,88 €
Personnel	18 000,00 €	25 984,25 €	43 984,25 €
<b>TOTAL SANS INTÉRÊTS</b>	<b>91 196,54 €</b>	<b>35 711,23 €</b>	<b>126 907,77 €</b>
<b>INTÉRÊTS D'EMPRUNT</b>		<b>18 170,94 €</b>	<b>18 170,94 €</b>
<b>TOTAL AVEC INTÉRÊT D'EMPRUNT</b>	<b>91,196,54 €</b>	<b>53 882,17 €</b>	<b>145 078,71 €</b>

### Recettes de fonctionnement

Objet	Cinéma (H.T.)	Salle polyvalente (T.T.C.)	TOTAL
Reversement salaire		14 115,87 €	14 115,87 €
Entrées cinéma	93 644,31 €		93 644,31 €
Entrées autres spectacles	8 923,26 €		8 923,26 €
Subvention Canal plus	930,75 €		930,75 €
CNASEA (CES)		6 157,41 €	6 157,41 €
Vente électricité (panneaux photovoltaïques)	1 243,23 €		1 243,23 €
Location salles		9 700,00 €	9 700,00 €
Divers	130,43 €	23,92 €	154,35 €
<b>TOTAL</b>	<b>104 871,98 €</b>	<b>29 997,20 €</b>	<b>134 869,18 €</b>

<b>RÉSULTAT 2006</b>	<b>+13 675,44 €</b>	<b>-23 884,97 €</b>	<b>-10 209,53 €</b>
----------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Les dépenses de l'espace communal "Jules Verne", non couvertes par les recettes d'exploitation, s'élèvent donc à 10 209,53 € auxquels s'ajoute le remboursement du capital de l'annuité d'emprunt de 36 784,05 € (imputé en section d'investissement). Grâce à la participation de l'équipe de bénévoles et des membres de la commission municipale d'animation, le coût final reste bien inférieur au coût de fonctionnement d'un équipement culturel de même nature. Il convient de souligner ici cet engagement civique au service du plus grand nombre.

## Le soleil à l'horizon...

Mise en service en juin 2005, la centrale photovoltaïque de l'espace Jules Verne devait produire 7 000 kWh par an et rapporter, par la vente de l'électricité produite, 1 000 € H.T. par an à la commune, en moyenne, selon l'étude préalable de faisabilité.

	Production	Vente (H.T.)
de juin 2005 à mai 2006	7 695 kWh	1 136 €
de juin 2006 à mai 2007	8 860 kWh	1 326 €

Pour 2006, cela représente 15 % de la consommation globale d'électricité et 27 % de la facture EDF de cet espace. Actuellement, cette centrale est la plus importante en terme de surface (65 m<sup>2</sup>) du département de la Loire. En février 2007, à l'occasion du Salon des Energies Renouvelables, à Eurexpo à Lyon, la commune a reçu le premier prix du concours "électricité photovoltaïque des collectivités de Rhône-Alpes" dans la catégorie des communes de moins de 5 000 habitants.

L'objectif essentiel, qui a guidé ce projet, était de produire localement une énergie propre, renouvelable et inépuisable pour contribuer ainsi à la préservation de notre environnement.



## ... L'environnement au quotidien

Mais le chemin ne serait qu'à moitié parcouru, si parallèlement les services administratifs et techniques de la commune n'avaient pas le souci de surveiller régulièrement les consommations des bâtiments publics, de vérifier le réglage des appareils de chauffage, d'être vigilant sur le choix des éclairages, d'isoler davantage quand il le faut.

Chacun, en tant qu'utilisateur des différentes structures communales (éducatives, sportives, culturelles), nous pouvons participer à cette action quotidienne.

Tous ces efforts de la part de la collectivité ne sont qu'une goutte d'eau dans cet océan commun, dont nous avons tous la charge : notre planète. Mais ces gestes sont aussi une invitation pour chacun d'entre nous à réfléchir et à agir.

A l'occasion de la mise en place de l'OPATB (Opération Pour l'Amélioration Thermique des Bâtiments) sur la communauté de communes des Monts du Pilat avec le Parc du Pilat,

l'association Héliose a organisé une conférence le 1<sup>er</sup> juin 2007 à l'espace Jules Verne. Cette association, basée à Saint-Chamond, a pour rôle de sensibiliser, conseiller, former et accompagner les acteurs à propos des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

Après avoir présenté succinctement les énergies renouvelables et leur développement sur le département de la Loire, M.Allion a rappelé la devise d'Héliose : "*l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas*". Il a alors bien exposé les différentes façons d'économiser de l'énergie dans les bâtiments à travers l'isolation, la ventilation, le choix des appareils électroménagers, la régulation du chauffage et l'éclairage.

Le temps n'est-il pas venu de réfléchir à nos comportements quotidiens et surtout de les modifier ? Afin de toujours avoir à l'esprit ces mots de Saint Exupéry : "*nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants*".

## Classement "Art et Essai" du cinéma Jules Verne



Après deux années de fonctionnement, le cinéma Jules Verne vient d'obtenir officiellement le label "Art et Essai". Le Centre National de la Cinématographie a reconnu la qualité de la programmation de la salle génésienne. Ce classement permet aux établissements de bénéficier d'une aide sélective afin de mener à bien leur mission culturelle. L'occasion nous est donnée ici de remercier sincèrement l'équipe du groupe "programmation" qui ne compte pas ses efforts, chaque mois, pour arriver à choisir les films, susceptibles de plaire au plus grand nombre.

## Un développement harmonieux

**S**aint-Genest-Malifaux, Saint-Genest en Pilat, aux confins de l'Occitanie, entre Forez, Velay et Vivarais, sur cette terre de granit et de tradition, l'avenir s'ouvre, généreux, avec sa part de modernité, de rêve et d'utopie.

Architectes, urbanistes, aménageurs, paysagistes ou élus, ne s'y sont guère trompés : la richesse de son environnement rupestre, la pierre, le bois, l'eau, les sources, la prairie, la forêt, dans leur naturelle vérité, exigent beaucoup de respect, d'amour et d'intelligence du cœur, celle qui autorise une approche pertinente des réalités et une vraie connaissance. Penser l'urbanisme de demain ne peut se faire sans en avoir compris les différentes étapes au cours desquelles s'est progressivement dessiné le portrait de Saint-Genest à travers les divers plans d'une histoire villageoise qui s'inscrit sur le sol, malgré tout, de manière assez limpide.

### Penser global, agir local..

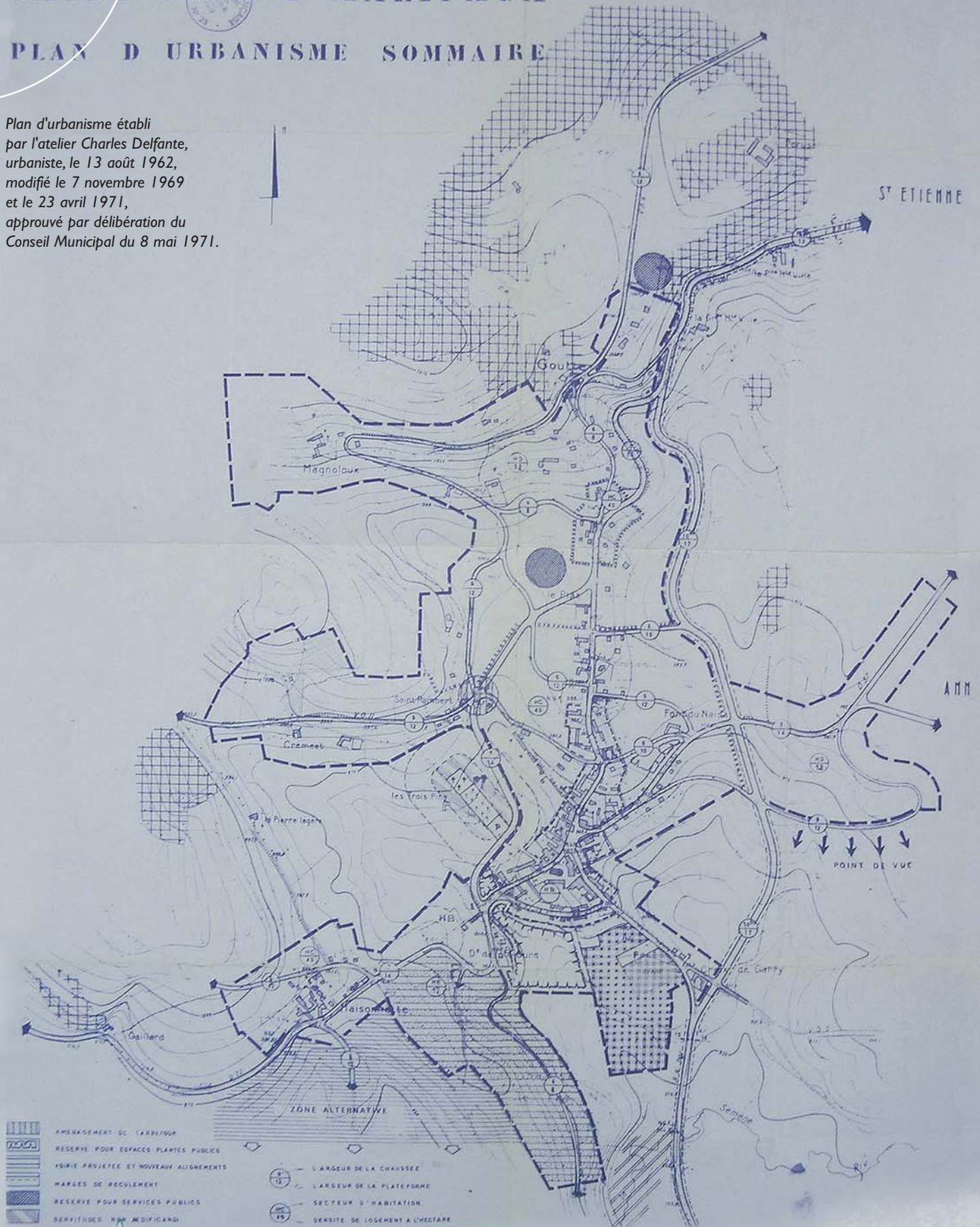
D'aucuns pourraient s'étonner d'une préoccupation précoce et aussi constante concernant l'urbanisme et l'aménagement de ce territoire privilégié. Ce serait ignorer la spécificité d'une commune qui dispose d'un espace de près de 50 km<sup>2</sup>, à une altitude moyenne de 1 000 mètres, avec un habitat dispersé sur une centaine de lieux-dits ou de hameaux, de plus, située aux portes d'importantes agglomérations, au cœur d'un parc naturel régional, impliquant ainsi une réglementation... toujours nécessaire, même si elle est parfois perçue par certains comme contraignante ou obsolète.

Sur notre Plateau, le temps où l'espace rural se dépeuplait de manière inquiétante est bel et bien révolu. Comme le confirme tous les recensements depuis une quarantaine d'années, les migrations ville-campagne ont profité aux communes rurales péri-urbaines dont la population a progressivement ou trop rapidement augmenté. Le solde migratoire y a parfois doublé. Cette tendance lourde, avant de présenter une réelle opportunité, n'allait pas sans soulever de nouveaux enjeux en termes d'aménagement et de développement local, que notre commune de Saint-Genest, habituée de longue date à accueillir de nouveaux résidents, a su saisir en temps opportun.

## SAINT GENEST MALIFEAUX

### PLAN D'URBANISME SOMMAIRE

Plan d'urbanisme établi  
 par l'atelier Charles Delfante,  
 urbaniste, le 13 août 1962,  
 modifié le 7 novembre 1969  
 et le 23 avril 1971,  
 approuvé par délibération du  
 Conseil Municipal du 8 mai 1971.



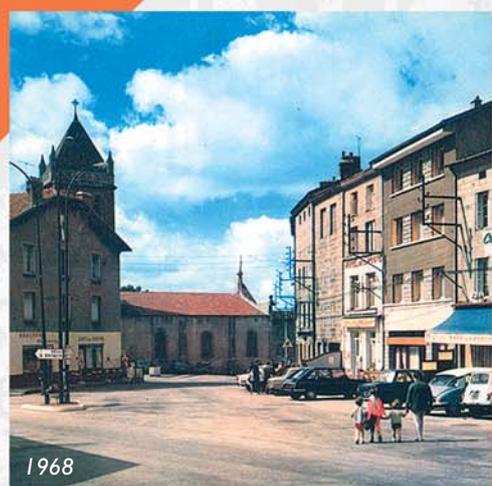
## ...Et dans la durée

Ainsi, depuis des décennies, le bourg a bénéficié d'un aménagement planifié, programmé dans la durée, s'inscrivant certes, dans la modernité, mais, en gardant son caractère et l'âme d'une authentique ruralité. Le premier plan d'occupation des sols (POS) élaboré en 1979, sous la municipalité de **Laurent Béal**, a courageusement limité les surfaces constructibles et a su conserver cette qualité architecturale et urbanistique tout en préservant l'espace nécessaire à une agriculture très compétitive. Sinon, dans une expansion prévisible et incontrôlée, Saint-Genest ne serait voué, aujourd'hui, qu'à devenir la banlieue résidentielle des villes voisines. Ce dont il s'est toujours défendu !

Or, c'est avec une grande ténacité que les équipes municipales successives se sont acharnées à poursuivre l'œuvre imaginée sous la municipalité de **Jean-Charles Stribick**. Tout commence alors au début des années soixante par une prise de conscience et une décision préfectorale. Elle devait provoquer étude et réflexion et aboutir à une belle idée qui fit lentement son chemin.

C'est, en effet, grâce à **Eugène Claudius Petit** et à **Jean-Charles Stribick** dont l'entreprise était associée au grand projet de rénovation urbaine de Firminy sous l'impulsion de Le Corbusier, que le grand architecte urbaniste **Charles Delfante** - devenu depuis citoyen d'honneur de notre commune - devait s'intéresser à Saint-Genest-Malifaux. Les cartes et le plan d'urbanisme sommaire ci-contre de 1971, peuvent en témoigner.

Ainsi, au cours des ans, cette heureuse continuité a permis **une dynamique de l'équilibre**, évitant une croissance compacte, dite **en tâche d'huile**, favorisant au contraire, une expansion aérée avec des **pénétrantes** de verdure et d'eau dans ses thalwegs, dessinant en quelque sorte l'image des doigts d'une main, au gré d'un relief plus ou moins ondulé et diversifié.



31 août 1986 - Alain Mimoun a donné le départ de la course à pied lors de la vogue entouré du maire, de Jean-Jacques Padel et Mohamed Youkmane, deux grands champions...



## ...Une harmonie préétablie : nature, sports et loisirs

La création du Parc de la Croix de Garry en est une bonne illustration. Si l'idée de créer un parc de loisirs dans le val reliant Saint-Genest au plan d'eau du barrage, date des années 1960, le projet a vraiment pris corps à la fin des années 1970. C'est, en effet, **Alain Mimoun**, le grand athlète français coureur de fond, trente fois champion de France et champion marathonien de Melbourne en 1956, qui, à l'occasion de sa venue dans notre commune en 1986, voulait y voir un haut lieu d'entraînement sportif à une altitude qui lui semblait idéale et poussant la comparaison avec Font-Romeu – rien que cela ! – nous encourageait à aménager et à équiper ce site. Après tout, l'équipe des Verts de l'A.S.S.E., invitée par son président **Roger Rocher**, ne venait-elle pas à Saint-Genest-Malifaux pour s'entraîner et s'oxygéner ! Aujourd'hui encore, la foulée du Haut-Pilat (FOHP), créée alors dans cette optique avec les champions qui y ont fait leurs premières armes, symbolise bien cette tradition sportive.



Ces évènements n'ont pas été sans influence sur les orientations qui furent à l'origine des aménagements poursuivis jusqu'ici avec une persévérance qui a fini par être récompensée. Elle devait permettre quelques décennies plus tard d'implanter dans cet **axe Nord-Sud**, un ensemble harmonieux d'équipements sportifs, culturels et ludiques, avec camping, habitations légères de loisir, gymnases, terrains de sport et de jeu, places et parkings, école... jusqu'à l'Espace Jules Verne, dans un agréable écrin de verdure.

Pour mener à bien ces projets, il fallut en priorité racheter les terrains jouxtant Montboisier à la SOMIVAL qui voulait y construire un nouveau lotissement. Ces transformations ont aussi exigé l'achat par la commune, en 1990 de plus de 22 hectares et la plantation de milliers d'arbres de plusieurs espèces locales, qui d'année en année progressent et donnent au paysage un aspect varié et toujours susceptible d'être amélioré.

Aussi, poursuivant ce dessein initial, s'agit-il aujourd'hui d'en tirer une meilleure mise en valeur ; d'où le projet d'**arboretum**, qu'une étude préalable décidée par le Conseil Municipal devrait permettre en 2008-2009. La création des petits plans d'eau qui agrémentent Saint-Genest et attirent les pêcheurs, correspondait à un objectif, lié à cette situation géographique particulière : il semblait indispensable de respecter et d'intégrer les zones humides dans l'ensemble du projet d'aménagement et de renouer ainsi avec un traitement plus attentionné de l'environnement et une gestion de l'eau plus conforme aux cycles naturels.

Le même souci a présidé au plan d'assainissement du bourg, sur plusieurs décennies, avec la mise en place des réseaux séparatifs d'eaux pluviales et d'eaux usées et la construction de la nouvelle station d'épuration mise en service en l'an 2000... Souvenons-nous de l'aphorisme célèbre : *"Responsable de la chose publique, gardes l'eau pure et le regard heureux"*.



## Aménager...

D'autre part, rappelons l'aménagement de la première zone artisanale, financée par la Région, à la fin des années 1970. Ces réalisations, comme celles qui ont suivi, ainsi que les trois constructions d'ateliers relais - dont la dernière en date est une réalisation de la communauté de communes - ont dynamisé la vie économique et sociale de Saint-Genest, participé à la création de nouvelles voiries et largement contribué à une restructuration de l'espace urbain du village.



Certes, il ne s'agissait pas d'opérer une sorte de déménagement du territoire en transformant de petites zones artisanales en véritables pôles de production industrielle dont les inévitables nuisances auraient été incompatibles avec le label gratifiant, les impératifs et l'image qualitative d'un parc naturel régional. Mais, fallait-il encore répondre aux besoins d'un artisanat local, d'un commerce de proximité à l'échelle villageoise et d'une demande pressante de créations d'emplois.

Ateliers de passementiers transformés  
en logements rue Saint-Rambert

## Organiser... et équiper

Quant au logement, il a nécessité la construction de petits lotissements et de plusieurs unités de logements locatifs, ainsi que deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)... comme ce fut le cas avec la réhabilitation de l'habitat ancien, plus particulièrement des ateliers de passementiers. Il s'agissait, en effet, d'assurer l'accueil et l'installation de jeunes ménages, ou de personnes âgées, comme la décohabitation de nos anciens agriculteurs se rapprochant du bourg. Entre temps et progressivement, sous la poussée de l'exode urbain, de nombreuses résidences secondaires se sont transformées en résidences principales. Des bâtiments à usage agricole ou industriel en changeant de destination ont été rénovés et affectés à l'habitat. C'est dans cette direction que nous nous sommes orientés, en classant dernièrement tout un patrimoine agricole, comme les anciennes granges aujourd'hui difficilement utilisables, en locaux à usage d'habitation.



Avec le même souci d'équilibre, la construction des différentes unités de HLM, s'est ainsi opérée au cours des deux dernières décennies, dans une répartition harmonieuse et assez bien intégrée à l'ensemble du bourg, avec une priorité et un respect scrupuleux d'une diversification de l'habitat qui contribue certainement à l'harmonie de notre vie genésienne.



## Des équipements publics au tourisme...



A tous les niveaux, un gros effort d'équipements publics a été fourni en trente ans ; qu'il s'agisse de la construction de bâtiments publics, comme l'école publique de l'étang, la caserne de pompiers, les gymnases et club house, la nouvelle maison de retraite ou encore de la rénovation de la mairie, en deux étapes et, plus récemment, celle de l'église en 2006.

Dans les années 2000-2001, la transformation de l'ancienne maison de retraite a permis de mener à bien une opération mixte de logement locatif, d'accession à la propriété, de service public avec l'installation de la nouvelle crèche "les Loupiots". Par ailleurs, la commune envisage dans un proche avenir d'y aménager un pôle de santé avec les professions médicales et paramédicales, infirmiers, kinésithérapeutes...

Crèche "Les Loupiots"

comme elle a programmé le projet de réhabilitation de la maison Pierre Courbon, en 2007-2008 pour offrir de nouveaux services sociaux et culturels (école de musique et relais d'assistantes maternelles,...).

La rénovation du camping municipal, après la construction du gîte et des habitations légères de loisir (H. L. L.) en 2004, obéissait à une impérieuse nécessité d'accueil et d'hébergement, pour une commune à vocation touristique dans le Parc du Pilat au même titre que l'aménagement des places, parkings et nouvelle voirie.

## Sans oublier la vie culturelle

De même, la création de l'Espace municipal Jules Verne, ouvert en février 2005, regroupant le cinéma, les activités culturelles, associatives et familiales, s'imposait comme une véritable obligation. Cette opération se voulait le pendant sur le plan culturel de l'effort consenti sur le plan sportif avec la construction du second gymnase, en mettant à disposition des salles de réunion, d'exposition, de représentation, favorisant par son architecture même, une ouverture sur notre temps et sur le monde.

A l'instar de la vie, la culture n'est-elle pas échange, découverte, rencontre des hommes et des sociétés ? Ce métabolisme fondamental nourrit la création qui est un acte d'amour. Or, "la culture n'est pas connaissance, elle est amour, disait André Malraux, héritage de la qualité du monde... expression de la plus profonde liberté". Passage vers le haut, elle rassemble ainsi tout ce qui, au cours des millénaires, a permis à l'homme d'être moins esclave, de se libérer de ce qu'il y a de moins humain en nous. Ouvrir une fenêtre sur le monde aussi réelle que virtuelle, risquer la confrontation, relever le quotidien avec un peu de poésie, ne devrait-il pas permettre ce surcroît de qualité de vie et de lien social ?





Montboisier en mai 1969



## Un développement maîtrisé

Toutes ces réalisations municipales ont constitué des investissements très importants à l'échelle d'une commune de 3 000 habitants, sans pour autant gréver un service de la dette maintenu dans de très faibles ratios, ou un budget annuel convenablement équilibré.

Chacune de ces opérations municipales fut précédée d'une ou plusieurs études, technique ou économique, autorisant sa réalisation, en étroite coordination avec nos partenaires privilégiés, du Parc de Pilat, du Conseil général ou régional et aujourd'hui en soumission à un schéma de cohérence territorial – le SCOT "Loire-Sud" dont les impératifs de centralité n'ont pas fini de faire couler de l'encre dans un proche avenir...

## Anticiper et planifier

Que de réunions, d'échanges et de concertations, parfois courtelinesques, de démarches et de volumineux dossiers administratifs, avant de pouvoir passer à l'acte ! Quelle distance de la coupe aux lèvres, quels délais entre la conception et l'exécution ! d'où la nécessité de constamment anticiper et planifier.

Enfin, sur le plan architectural, on a veillé à ce que l'utilisation privilégiée du bois et de la pierre retrouve la qualité préservée jusqu'ici d'une architecture traditionnelle dont ces éléments naturels ont fait le charme et le caractère.

Mais, tout cela n'aurait guère été possible sans une visée prospective, un calcul à long terme et surtout, une maîtrise de l'équilibre démographique, sociologique, écologique et économique... Car, sans "portefeuille de sol", dans une situation de spéculation foncière relativement durable, il est très difficile, voire impossible d'élaborer quelque projet que ce soit, si l'on ne dispose pas de terrains à construire, à aménager ou à préserver.

Ainsi, ce développement harmonieux du bourg de Saint-Genest se poursuit dans une fidélité à la vocation à la fois agricole, touristique, artisanale et commerciale, dans un grand respect du patrimoine et de la tradition, liant les aspects techniques et esthétiques aux aspirations humaines les plus légitimes.

Cette nature, ce patrimoine, cette qualité de vie dont nous héritons et qu'à notre tour, d'une certaine manière, "nous empruntons" aux générations suivantes, nous avons l'impérieuse obligation, non seulement de la préserver, mais, de la faire fructifier en l'enrichissant encore davantage, en gagnant aussi un combat contre une insouciance ou une indifférence, d'ailleurs de moins en moins de mise, à l'heure d'une prise de conscience environnementale de plus en plus affirmée et d'une quête insatiable de qualité de vie.

D.M.





# Animations municipales



Concert  
musique  
latine  
Yuma  
Cumbo



Exposition Vietnam

Repas des Anciens



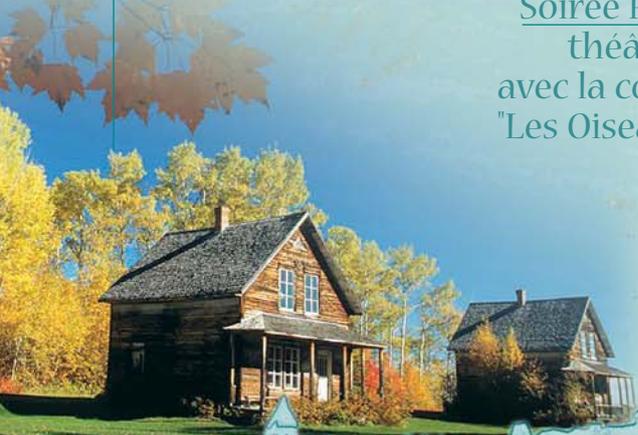
Pilat Propre



Ensemble  
Rochebarron

A la découverte  
des couleurs de  
notre planète  
Le Québec

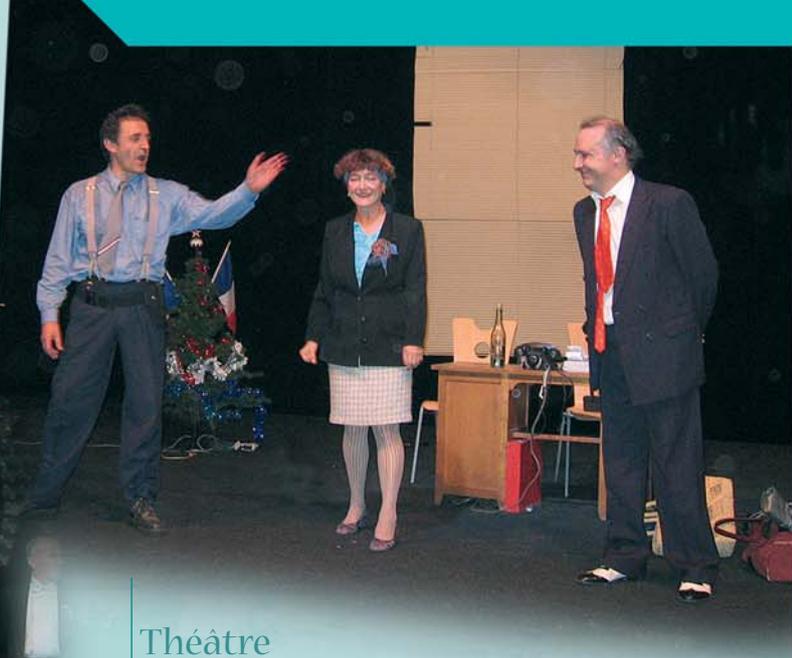
Soirée Roumanie  
théâtre dansé  
avec la compagnie  
"Les Oiseaux Lyres"



ADDITION



Soirée des Aînés



Théâtre  
"Le Cafouilleux destin d'Amélie Poulard"



Spectacle de rue  
de l'APSOAR

Spectacle  
de Noël



Concert "Trompette  
et Orgue"



Exposition  
Patchwork



## La rénovation de la maison Courbon

**A**u cours de sa séance du 19 novembre 1999, le conseil municipal décidait d'acquérir l'immeuble de M. Pierre Courbon en considérant que cet achat permettrait dans le futur de réaliser un équipement socioculturel et l'aménagement d'un petit parking.

Aujourd'hui, cette décision anticipée permet de concrétiser un projet élaboré en partenariat avec le centre musical et l'association des familles rurales afin d'offrir un nouveau service à la population.

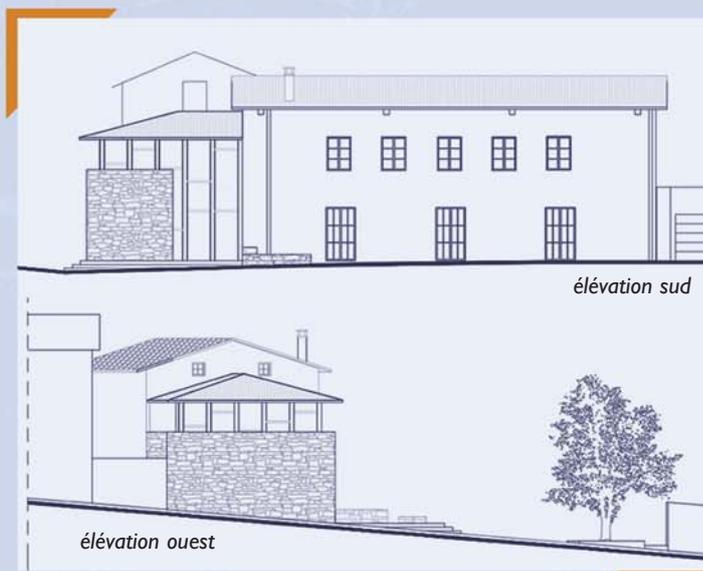


### Le parti architectural

Plusieurs séances de travail avec le cabinet d'architectes Tinland, les associations concernées, les élus et techniciens de la Mairie et du service des constructions publiques (D.D.E.) ont été nécessaires pour établir les esquisses et le projet définitif.

La maison en pierres gardera son aspect d'origine afin de garantir son histoire et la mémoire d'un usage antérieur (ancienne caserne des pompiers). Une extension plus moderne sur le côté ouest (côté rue) est prévue en matériaux traditionnels, pierres, bois et verre pour relier les deux niveaux.

Actuellement, le groupe de travail étudie le mode de chauffage approprié pour cet équipement qui bénéficiera d'une isolation thermique supérieure aux normes en vigueur. L'étude énergétique confiée au Syndicat d'Énergies de la Loire (SIEL) permet également d'envisager l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.



# Le projet

rez-de-chaussée



## Le relais assistantes maternelles

Il se déploiera sur la totalité du rez-de-chaussée et sera accessible à partir d'un hall plus vaste réalisé dans la nouvelle extension du bâtiment. Ce relais comprendra :

- un bureau pour l'accueil des familles et des assistantes maternelles qui seront reçues par le responsable du relais,
- une salle polyvalente pour les activités diverses avec des placards de rangement. Elle s'ouvre par deux portes fenêtres sur un espace vert en façade du bâtiment pour accueillir les enfants,
- une kitchenette est prévue pour des préparations légères (biberons...),
- une salle de sommeil permettra le repos des bébés pendant les temps d'activités qui se dérouleront dans la salle polyvalente,
- un espace sanitaire réservé aux enfants avec table de change.

## Les locaux pour le centre musical

Ils occuperont la totalité du 1<sup>er</sup> étage avec :

- un bureau pour le secrétariat et les dossiers des professeurs qui sera aménagé dans l'extension,
  - trois studios pour l'enseignement individuel et les répétitions,
  - une salle pour la classe d'orchestre,
  - dans le couloir desservant l'ensemble, de nombreux placards permettront de ranger partitions et instruments.
- Un soin tout particulier sera apporté à l'isolation acoustique de ces locaux.

1<sup>er</sup> étage



# La rénovation de la maison Courbon

## L'espace d'accueil

Un parvis sera aménagé à l'extérieur devant le bâtiment pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite, le regroupement des enfants et des familles. La voie desservant les maisons à l'arrière sera légèrement déviée et un parking d'une dizaine de places sera créé.

## Coût et financement

Le financement sera assuré par un concours financier de l'Etat de 25 % pour lequel le Préfet de la Loire a donné son accord. Le Département et la Caisse d'Allocations Familiales ont aussi été sollicités. Ils feront connaître prochainement leur réponse permettant ainsi de conduire cette opération à son terme. Le solde sera assuré par l'épargne communale.

### Au niveau de l'avant projet, les travaux sont évalués à :

- rénovation du bâtiment	300 000 €
- aménagement extérieur	50 000 €
- maîtrise d'œuvre	35 000 €
- contrôle technique assurance frais divers	15 000 €
- mobilier	25 000 €
- conduite d'opération	10 000 €
- provisions pour imprévus	25 000 €
<b>Total H.T.</b>	<b>460 000 €</b>

## Commémorations

Le dimanche 8 octobre 2006 a eu lieu, place du 19 mars 1962, l'inauguration d'une stèle en mémoire des anciens combattants de la guerre d'Algérie, et plus particulièrement de Louis Ferriol, genésien tombé en Algérie à l'âge de 22 ans. C'est en présence de la famille, des officiels civils et militaires, des députés Dino Cinieri et François Rochebloine, des membres de la FNACA que s'est déroulée cette cérémonie pleine d'émotion.

Lors du 62<sup>ème</sup> anniversaire du 8 mai 1945, la Municipalité a offert un nouveau drapeau aux anciens combattants d'AFN. C'est le Général Michel Stouff bien connu à Saint-Genest qui a parrainé cette manifestation en transmettant le drapeau au Président François Royon qui, à son tour, le remettait à son porte-drapeau de toujours René Ferriol.



# Merci Tanou

**A**ntoine Pleyne a été élu, en 1983, au Conseil Municipal qui le nomme quatrième adjoint, poste supplémentaire créé lors de la séance du 24 mars 1983, compte tenu de l'importance des travaux de voirie. Mais c'est surtout dans le service des eaux qu'il s'est investi totalement. Avec l'arrivée de Daniel Richard, en 1985, à la tête des services techniques, de nombreux chantiers vont se succéder au fil des années : remplacement des canalisations du bourg, renforcement du réseau entre la République et les Glacières, captage des sources Midroit, Giron et de Goutte Longue, construction du second réservoir dans le Grand Bois, alimentation en eau potable de nombreux hameaux, renouvellement d'une partie des réseaux existants... Jusqu'en 1995, pendant ses deux mandats d'élu, il ne cessera de mettre son ingéniosité au service de la commune et de ses concitoyens, la mairie était devenue un peu sa deuxième maison. Mécanicien surdoué et inventif, avec ce caractère si particulier mais au fond si empreint d'amitié que chacun lui connaissait, ce genésien d'adoption et de cœur restera toujours présent dans nos mémoires. Il nous a quitté le 16 mai 2007 à l'âge de 83 ans. Merci Tanou !

*Antoine Pleyne et Régis Ploton, maire de Saint-Didier-en-Velay lors de la création de la décharge du SICTOM*

## Nouveaux hébergements touristiques

### Chambres d'hôtes



La Diligence, atelier technologique du Lycée Agricole, installée dans la ferme d'un château du XIII<sup>ème</sup> siècle propose 4 chambres d'hôtes, classées "CléVacances" :

- au rez-de-chaussée : une chambre de 16 m<sup>2</sup> avec lit en 140 et une salle d'eau avec WC,
- au premier étage : 3 chambres de 16 à 20 m<sup>2</sup> chacune avec lit en 160 et équipées d'une salle de bains (baignoire ou douche) avec WC.

Une salle commune de 35 m<sup>2</sup> avec TV est à la disposition des hôtes qui peuvent également y prendre leur petit déjeuner. Sur place, l'auberge de campagne propose plusieurs types de menus (campagnard, auberge, saveurs du Pilat et enfant).

*Voici les coordonnées pour plus d'informations et réservations :*

*La Diligence - "Le château du Bois" - 42660 Saint-Genest-Malifaux*

*Tél. 04 77 39 04 99 - Fax. 04 77 39 01 80 - email : lpa.montbrison@educagri.fr*

### Gîte de groupe

Ce gîte dénommé "Le Pré" offre plusieurs possibilités : nuitée et petit déjeuner et pour ceux qui le souhaitent la restauration du soir. Sa capacité est de 20 personnes. Il comprend, au 1<sup>er</sup> étage, 2 chambres de 6 couchages et 2 de 4 couchages (possibilité de location de draps), une salle d'eau avec 3 douches et 2 lavabos et 2 WC à l'étage. Au rez-de-chaussée se situe la salle de restauration avec coin salon, possibilité de déjeuner à l'extérieur.

Ce gîte est installé dans une ancienne ferme de 1855 entièrement rénovée dans un parc de verdure clos de 3 000 m<sup>2</sup> avec piscine et lieu de détente. La décoration intérieure est agréable et soignée. Ce gîte est référencé dans le Guide des Randonneurs.

*Coordonnées pour informations complémentaires ou renseignements :*

*Gîte du Pré - "Gîte de groupe" - Lieu dit "Le Pré" - 42660 Saint-Genest-Malifaux*

*Tél. 04 77 51 47 36 - Fax. 04 77 51 47 36 - Port. 06 76 06 52 47 ou 06 73 13 78 24*

*email : jogitelepre@aol.com - site : www.gitedupre.com*



## L'histoire à travers de vieilles factures



Voici quelques factures des années 1960. C'est l'occasion de se plonger dans la vie de cette époque : anciens artisans et commerçants, métiers et activités.

Pour peser le chargement de chars ou camions de charbon, de pommes de terre ou autres, même les animaux (vaches, veau...), on les faisait passer sur la bascule municipale. Ce reçu nous rappelle qu'il y avait une bascule située sur le côté nord de l'église, place Foch. Elle a été démolie il y a quelques années.

**BASCULE COMMUNALE D** ST-GENEST-MALIFEAUX

N° 41 Le 19 sept. 1960

M. Jourdain

s'est présenté à la bascule pour y faire peser : Denrées de terre

Voiture chargée de \_\_\_\_\_

Provenant de M. \_\_\_\_\_

A destination de M. Ecole des Frères

Il a été reconnu que le poids brut était de 1510 kil.

La tare de ..... 650 kil.

POIDS NET..... 860 kil. à 18

Reçu : 0.50 Imp. Fabrique - St-Yrieix

Le Préposé [Signature]

FABRICATION DE SOMMIERS & MATELAS SUR COMMANDE

**ANTOINE PREHER FUELLE**  
Matelassier  
ST-GENEST-MALIFEAUX (LOIRE)

Des métiers ont disparu. C'est le cas du matelassier. Dans les années 1950, le fabricant de matelas se déplaçait encore dans les villages et hameaux, avec sa machine à carder - machine qui servait à démêler et donner du volume aux fibres utilisées : crin végétal et laine - et il fabriquait le matelas, sur place, sur un cadre posé sur des tréteaux. A l'époque, on était économe : malgré un changement de propriétaire, on réutilisait les anciennes factures. Ici, par chance, le prénom semblait être le même !

De même, il n'y a plus de cordonnier.

Mr. GAUTHIER Jean Baptiste  
Cordonnier  
St. GENEST MALIFEAUX Loire

R. M. S. Pierre L. 564

CHARRONNAGE EN TOUS GENRES

SPECIALITE  
DE  
CHARRUES

REPARATIONS  
DE  
TOUS MODELES

**Pierre François Bonche**  
CHARRON  
SAINT-GENEST-MALIFEAUX (LOIRE)

D'autres existent encore mais, comme le montrent les deux illustrations, se sont depuis beaucoup modernisés.

les garages

VINS VINS EN GROS EXPÉDITION DIRECTE  
**JEAN GEORJON**  
 Rue de la Semène  
 SAINT-GENEST-MALIFEAUX (Loire)  
 de toutes Provenances de la Propriété

**GARAGE A. PLEYNET**  
 RUE DU FOREZ  
 S<sup>t</sup>-GENEST-MALIFEAUX  
 C.C.P. LYON 5376-02

**ANTOINE VASSAL**  
 BOUCHER-CHARCUTIER  
 SAINT-GENEST-MALIFEAUX (Loire)  
 TÉLÉPHONE 19  
 R. C. 4636  
 R. M. 2395

**RÉPARATIONS AUTOMOBILES**  
 TOUS VÉHICULES  
 DÉPANNAGES  
 TOUTES MÉCANIQUES  
**Pierre Defouz**  
 RUE DU FOREZ  
 SAINT-GENEST-MALIFEAUX (Loire)

BEURRE - FROMAGE  
 PREMIERES QUALITES  
**André LANDON**  
 SAINT-GENEST-MALIFEAUX  
 (Loire)  
 TÉLÉPHONE 33  
 C.C. 2049

Julien SABOT  
 S<sup>t</sup>-GENEST-MALIFEAUX (Loire)  
 1<sup>er</sup> Octobre: Pôti de veau 1.02  
 3 kg 400 x 820. 7.7 0 56  
 2<sup>e</sup> Octobre: Saucisses

les métiers liés à l'alimentation

le matériel agricole

MACHINES AGRICOLES  
**RÉGIS CHARRA**  
 S<sup>t</sup>-GENEST-MALIFEAUX (LOIRE)  
 Téléphone : 66

TRANSPORTS - CHARBONS  
**Jean BALLERY**  
 Rue du Forez  
 SAINT-GENEST-MALIFEAUX (Loire)  
 Téléphone 51

CHARBON TRANSPORTS EN TOUS GENRES  
**JEAN LANDON**  
 CAFÉ DU COMMERCE  
 S<sup>t</sup>-GENEST-MALIFEAUX (LOIRE)  
 Téléphone: 20  
 C.C. 1928-04-04  
 M. Serrisimat  
 St Jean Tempier - Régis  
 Doi

QUINCAILLERIE - OUTILLAGE AGRICOLE  
**J.-M. CHARRA**  
 SAINT-GENEST-MALIFEAUX (Loire)

les transports et le commerce du charbon

les métiers du bâtiment

ENTREPRISE DE CHARPENTE ET MENUISERIE MÉCANIQUE  
 MEUBLES TOUS STYLES ET MODERNES  
**Antoine DÉRAL**  
 SAINT-GENEST-MALIFEAUX (LOIRE)

PLOMBERIE - ZINGUERIE  
 INSTALLATION SANITAIRE  
 RÉPARATION FOURNEAUX  
**Gabriel Chalaye**  
 Rue de la Semène  
 SAINT-GENEST-MALIFEAUX (Loire)  
 15 Novembre 1960

ENTREPRISE DE PLÂTRERIE ET PEINTURE  
 FAUX-BOIS  
 FAUX-MARBRE  
 PAPIERS PEINTS  
 DÉCORATION  
**Bernard ARDIZZONE**  
 RUE DU FOREZ  
 SAINT-GENEST-MALIFEAUX (LOIRE)  
 Le 27 DEC. 1956  
 Téléphone 17

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE  
 Réparations en tous genres  
**FRANCISQUE CHENET**  
 SAINT-GENEST-MALIFEAUX (Loire)

MENUISERIE MÉCANIQUE CHARPENTE  
**P. ROYON**  
 PLACE MARCHEL-FOCH  
 SAINT-GENEST-MALIFEAUX (LOIRE)  
 R. M. 9.820  
 R. C. 48.058

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE  
 TERRASSEMENTS  
 CIMENT - COUVERTURE  
**MARCEL ROCHETIN**  
 S<sup>t</sup>-GENEST-MALIFEAUX (LOIRE)  
 Téléphone: 20

COUVERTURES tuiles et ardoises  
 POMPES DE TOUS SYSTÈMES  
 RÉPARATIONS EN TOUS GENRES  
 ABREUVOIRS  
 CANALISATIONS POUR LES EAUX  
 INSTALLATION MAZOUT et CHAUFFAGE CENTRAL  
**CHAUFFAGE - ZINGUERIE - PLOMBERIE - SANITAIRE**  
 TRAVAUX DE BATIMENTS  
**MONTMARTIN PÈRE ET FILS**  
 Rue du Feuillage, S<sup>t</sup>-GENEST-MALIFEAUX (Loire)  
 R. M. 03032442

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES  
 LUMIÈRES  
 FORCES  
 SONNERIES  
 MACHINES ÉLECTRO-AGRIQUES  
 BROUETTES  
 Démultiplicateurs  
 S. C. I. S.  
 CONDENSEURS  
 CLÉTURES ÉLECTRIQUES  
**JOS. BONFILS**  
 RUE DU FOREZ  
 S<sup>t</sup>-GENEST-MALIFEAUX (LOIRE)  
 1297

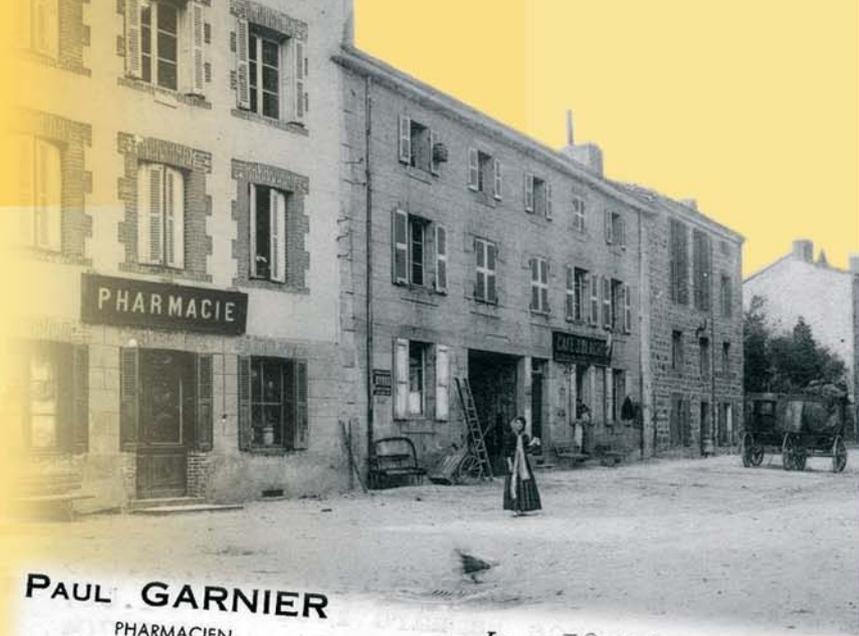
MENUISERIE MÉCANIQUE EN TOUS GENRES  
 DEVANTURES  
 ESCALIERS  
**Maizez Fauze**  
 MEUBLES ANCIENS ET MODERNES  
 S<sup>t</sup>-GENEST-MALIFEAUX (LOIRE)  
 C.C.P. LYON 5376-47

CHARPENTE ET MENUISERIE MÉCANIQUE  
 EBÉNISTERIE TOUS STYLES  
 FABRIQUE DE SOMMIERS  
**JOSEPH GRAIL**  
 SAINT-GENEST-MALIFEAUX (LOIRE)  
 Téléphone: 32

ENTREPRISE DE CHARPENTERIE - MENUISERIE  
**ANDRÉ TARDY**  
 Maissonette - SAINT-GENEST-MALIFEAUX (Loire)  
 Tél. 642 -

ENTREPRISE DE PLOMBERIE ZINGUERIE - FUMISTERIE  
**JEAN BERTHUY**  
 SAINT-GENEST-MALIFEAUX (LOIRE)  
 Téléphone: 82

# histoire



On trouve des choses amusantes à travers quelques extraits de factures.

On remarquera, sur ces factures, la simplicité des numéros de téléphone à 1 ou 2 chiffres. Mais rares étaient ceux qui étaient équipés.

Sur cette entête figure la mention "laboratoire de Vermi-Sirop" : ce vermifuge laxatif et calmant fait à partir de plantes, a été créé par un pharmacien installé à Saint-Genest. Fabriqué à l'échelle industrielle dans notre village, et distribué par un laboratoire pharmaceutique, il était vendu dans toute la France et au-delà. M. Garnier en continuera la fabrication jusqu'en 1960.

**PAUL GARNIER**  
PHARMACIEN  
Laboratoire du VERMI-SIROP  
SAINT-GENEST-MALIFAU (Loire)  
Téléphone 5

Le... 18 Décembre 1959

Ecole de FRERES

(Source : bulletin n°9 de la Société d'histoire du Pays de Saint-Genest.)

Sur une facture de pain, on trouve l'opération et aussi une croix représentant la "preuve par 9". C'est ainsi que l'on vérifiait l'exactitude du résultat d'une multiplication... C'était avant l'utilisation des calculettes !

$$\begin{array}{r}
 1.005 \\
 \times 75 \\
 \hline
 5025 \\
 7035 \\
 \hline
 75.375
 \end{array}$$

### Principe :

le résultat 75375 sera remplacé par la somme de ses chiffres soit  $7+5+3+7+5=27$ . A ce nombre, on retranchera 9 autant de fois que possible afin obtenir un nombre de zéro à huit : ici  $27-9-9-9=0$ . On obtient donc 0.

En procédant ainsi :

Multiplicande 1005 : on écrit 6 en haut de la croix.

Multiplicateur 75 : on écrit 3 en bas de la croix.

On multiplie ces deux nombres trouvés  $6 \times 3 = 18$  : on écrit 0 à droite de la croix.

Résultat 75375 : on a trouvé 0 que l'on inscrit à gauche de la croix.

L'opération est exacte si les 2 chiffres à droite et à gauche de la croix sont les mêmes.

Espérons que le client avait une roue de rechange !

*fournit une brouette toute neuve (sauf) la roue. soit 3000<sup>f</sup>*

Sur ces trois factures de boulangers, admirez l'écriture, avec "pleins et déliés", du Frère du Pensionnat Saint-Régis qui établissait le registre.

Chyselain - Moins de farine  
Latouillard pain-janvier  
Bourchany - Moins de farine

M. Pensionnat		Saint Jean François Bégis		Doit	
4/2/56	Dégeler eau 2 <sup>ème</sup> Dortoir de boucher lavabo collectif bain d'oeuvre			420	F

Autrefois, on vivait "à la dure". D'autant plus que l'hiver 1956 – notamment février – a été exceptionnellement froid.

La polyvalence était de mise : le cordonnier n'était-il pas aussi coiffeur ?

	Louchon	Cheveux	2	00
1 <sup>er</sup> Jan 4	Belle Joseph	Remmélage	6	80

On peut faire des comparaisons de prix, sachant qu'avant 1960, on utilisait, comme monnaie, les "anciens francs". A partir de cette date, M. Pinay, ministre des finances, institue le "franc lourd" qui vaut 100 anciens francs, qui lui-même sera remplacé par l'euro. On voit les effets de l'inflation !

le 21 Décembre 1962			
17 Novembre	1	Charge Butane 13 <sup>kg</sup>	1400
			soit 2,1 €
		60 Vitel x 45 =	2580
		15 Cane x 60 =	900
		15 Pom. x 52 =	780
			<u>4260</u>
			4.260

soit 0,07 € la bouteille  
soit 0,09 €  
soit 0,08 €

13 Octobre : Pôti de veau - s - os  
9 kg 350 x 220 =

soit 1,25 € le kilo

un fût 69 litres à	113 <sup>F</sup>	4797	
deux paniers 30 litres à	123 <sup>F</sup>	3690	
		<u>11.487</u>	
	soit en N.F.	114,87	

soit 0,17 ou 0,19 €  
le litre de vin

En ce temps-là, les sœurs de l'hospice assuraient le rôle d'infirmières.

On précisera que cette liste de commerçants et artisans n'est pas exhaustive, il y avait certainement d'autres entreprises, à cette époque qui ne sont pas évoquées dans cet article.

Si certaines activités ont disparu, d'autres se sont créées et Saint-Genest demeure un village animé où l'on trouve tout ce dont on a besoin.

HOSPICE  
St-GENEST SAUX  
(LOIRE)  
Téléphone : 44

Je soussignée certifie avoir fait  
10 injections de  
"Vaccin IVAGO" I.D.  
au Frère André Delorme  
du 10 au 20 Février 1961  
au prix de 1,68 NF l'unité

soit : 16,80 NF

P. Genest-Halifax 20/2/61

R. Vanier-Benoit Barrio n° 2369



## Boucherie Charcuterie Loubier

Après 33 années d'activité, Jean et Marie-José Vassal ont cédé leur commerce à Josiane et Mickaël Loubier. A la vente déjà existante de viande et de charcuterie, ils vous proposent le rayon traiteur où vous trouverez des produits fabrication maison (plat du jour, terrine,...)

Place Foch

Horaires : 7h30-12h30 et 15h-19h30

Fermeture le lundi

Téléphone : 04 77 51 20 10



## Edenroc café



Depuis le 15 septembre 2006, Béatrice Mauger vous accueille à l'Edenroc café à la place de Thierry Marinelli. Elle vous propose entre autre :

- du lundi au vendredi midi :  
le plat du jour (formule de 7,50 € à 11 €),
- la pizza sur place ou à emporter :  
jeudi-vendredi-samedi-dimanche (soir).

5, place Foch

Fermeture le mercredi

Téléphone : 04 77 39 08 61

## Jécom

Genésien depuis une quinzaine d'années, Jérôme Boivin s'était promis de pouvoir créer un jour son propre studio de création publicitaire à Saint-Genest-Malifaux. C'est maintenant chose faite avec la Société "Jécom". Après quelques années passées dans diverses agences en tant qu'illustrateur puis graphiste, ainsi qu'une dizaine d'années en imprimerie où il a acquis les connaissances techniques lui permettant de répondre au mieux à toutes vos demandes publicitaires, Jérôme Boivin sera heureux de vous accueillir dans ses locaux situés derrière l'église au centre du village. De la création à la réalisation de catalogues, dépliants, plaquettes, affiches et divers documents administratifs et commerciaux pour les professionnels, ainsi qu'envers les particuliers avec la réalisation de faire-parts ou autres cartes personnalisées, Jécom mettra tout en œuvre pour mener à bien vos projets de communication.

1, rue Jeanne d'Arc

Tél./Fax : 04 77 51 72 05 - Portable : 06 89 771 881

email : jerome.jecom@orange.fr



## Emplois d'été

**D**e juin à septembre balais, râteliers, pinceaux à la main, vous avez tous croisé de jeunes têtes sur les espaces verts, au camping ou au détour d'une rue de notre village : ce sont "les emplois jeunes".

C'est ainsi que depuis une première décision du conseil municipal du 26 mai 1989, s'ouvre l'opportunité aux jeunes de postuler pour un job d'été au sein de leur commune. *"Afin de pourvoir au remplacement du personnel technique en congés pendant la période estivale, le conseil municipal autorise le Maire à recruter 3 auxiliaires entre le 19 juin et le 15 septembre"*. (Conseil Municipal du 26 mai 1989).

Cette décision faisait suite à l'agrandissement du site de la Croix de Garry. Les jeunes allaient s'impliquer sur un lieu qui leur était dédié, tout en soulageant le surcroît de travail des employés municipaux. C'est dès 1993 que les filles rejoignent le groupe jusqu'alors constitué uniquement de garçons. Les premiers emplois au sein du camping sont pourvus en 1995. A l'heure actuelle, c'est le domaine des filles entourées de Monique Tardy et Christelle Hersant.

Le conseil municipal décide chaque année, aux environs du mois de mars, du nombre de postes saisonniers à pourvoir par les jeunes de la commune. Le maire, sur avis de ses adjoints, choisit les candidats.

Pour l'année 2007, 12 jeunes genésiens, en général à partir de 18 ans, ont été choisis suite à leur demande auprès de la mairie en sachant que la préférence est donnée à ceux qui n'ont pas encore bénéficié de cet emploi dans le passé.



Ils travaillent du mois de juin à septembre, à mi-temps, par quinzaine sous la responsabilité d'employés municipaux. *"A 6 h 45, c'est bien tôt"* disent-ils. Oui, mais c'est l'horaire d'été des services techniques, il faut bien s'y résoudre. Les filles au camping ne sont pas privilégiées : le portail doit être ouvert à 7 heures et l'accueil se fait jusqu'à 21 heures.

Et que font-ils ? Les espaces verts les occupent beaucoup (arrosage, désherbage, tonte), mais pas seulement. Il y a la peinture des bancs, barrières, le tracé des bandes blanches des parkings, le nettoyage du bourg et des hameaux, des grilles d'évacuation, l'entretien et le lavage des véhicules, un peu de maçonnerie, terminer les accotements des chemins suite au goudron : ce n'est pas le travail qui manque. Au camping, le sourire est de rigueur et il faut que les locaux soient impeccables.

## Souvenirs de Daniel Richard

*"Ils ont en outre participé à l'installation de la fête de Parc du Pilat en 2003.  
Ils ont travaillé à façonner l'extérieur de la station d'épuration en 2001.  
Les jeunes ont aidé à poser les pavés autour du gymnase en 1993.  
Ils ont nettoyé sans compter les chemins en 1992 suite au passage de la grêle.  
Enfin souvenez-vous, ils sillonnaient les campagnes pour relever les compteurs d'eau."*

Cette confrontation au travail manuel au sein de leur village, avec des horaires à respecter, avec le fait d'être commandés ainsi que la perspective d'un salaire, sont une excellente préparation à la vie d'adulte. La municipalité, les services techniques, et tout particulièrement Daniel Mandon, espèrent que tous ces jeunes prennent conscience du travail fourni pour un bien être à Saint-Genest-Malifaux. Que ces quelques jours de labeur entraînent un respect des lieux publics, une volonté de s'impliquer positivement dans leur vie genésienne.

*"J'ai effectué mon premier job d'été en juillet 2005 à la mairie de Saint-Genest-Malifaux. Pendant 2 semaines, j'ai été affecté aux services techniques. Les tâches étaient diverses : entretien des espaces fleuris, aménagement des espaces verts, entretien (débroussaillage,...) du parc de la Croix de Garry.... Ce travail a été d'autant plus intéressant que j'ai pu mettre au service de l'équipe mes connaissances puisque j'effectuais un BEP par alternance "travaux paysagers forestiers". Cela a été vraiment une très bonne expérience pour moi car pour la première fois, j'intégrais le monde du travail, j'améliorais mes compétences ce qui ne pouvait qu'être bien pour mon CV mais aussi et surtout parce que l'équipe m'a confié des initiatives et des responsabilités et m'a considéré comme n'importe quel autre ouvrier et non comme un élève stagiaire. J'étais surtout très content quand à la fin de mon contrat j'ai ramené ma toute première fiche de paie à mes parents, c'était mon premier salaire gagné grâce à mon travail. Enfin, j'ai été d'autant plus fier de moi quand mon père m'a rapporté les propos que lui avait tenus un agent de la Mairie avec qui j'avais travaillé au quotidien pendant ces 2 semaines : j'étais agréable et travailleur, et rien que ça c'était le plus beau compliment que l'on pouvait me faire".*

*Maxence*



## Départ en retraite de Daniel Richard

La Municipalité tenait à fêter dignement le départ de Daniel Richard, responsable des services techniques, après 20 ans de bons et loyaux services. La soirée du 12 janvier 2007 à l'Espace Jules Verne réunissait toute sa famille, ses nombreux amis, les entreprises qui l'avaient côtoyé sur les chantiers de la commune, les élus, ses collègues de travail. Un diaporama retraçait ces longues années, avec l'évolution de l'équipe, du matériel technique... Puis Daniel Mandon, au nom de la municipalité, lui fit part de sa reconnaissance et gratitude, au cours d'un beau témoignage d'amitié et lui souhaitait une belle et heureuse retraite. Vint ensuite le temps des cadeaux. Enfin, le buffet campagnard permettait à chacun de dire un petit mot à l'heureux retraité. Bienvenue à Alain Martin qui lui succède et qui en quatre mois, a pu, aux côtés de Daniel, s'initier à sa nouvelle fonction, apprécier l'étendue et la diversité de la tâche qui lui est confiée.



*Alain Martin, Daniel Mandon et Daniel Richard  
un passage de témoin réussi*

## Etat civil 2006

### Mariages

CHARRA Grégory et ADET Aurélie	14 janvier
PONTIER Norbert et GONTHIER Patricia	21 janvier
ROZIER Cyril et SABOT Valérie	17 juin
BEAL Ludovic et PELLISSIER Caroline	24 juin
BAVUT Philippe et CESTELE Cécile	1 <sup>er</sup> juillet
DOITEAU Eric et NADAUD Gaëlle	1 <sup>er</sup> juillet
PALAZON Luis-Miguel et ROBIN Anne-Françoise	15 juillet
LIOGER Bertrand et VASSAL Ludivine	15 juillet
DONNELLY Desmond et CALEYRON Nathalie	29 juillet
DREVET Jérôme et SAHUC Gaëlle	10 août
TARDY Matthieu et BRESSY Véronique	12 août
MASSON Martin et MARCILLAC Esther	26 août
JACOUD Thomas et PATOUILLARD Estelle	16 septembre
CHABRIER Stéphane et GERARD Sylvie	23 décembre

### Décès

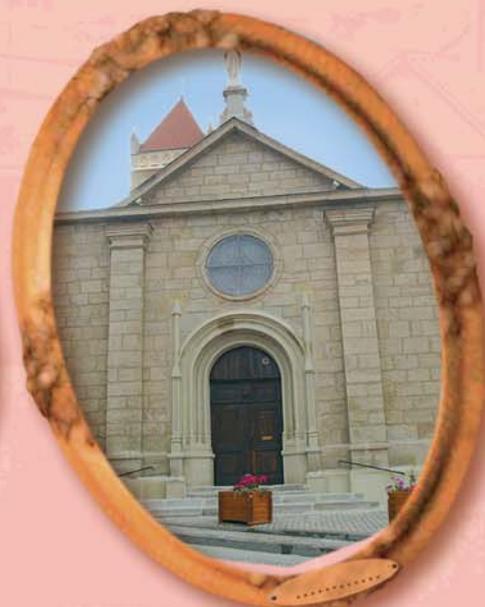
RAMOND Pétrus	5 janvier
KRANZ Marie Anne épouse DEPP	7 janvier
MASCLET Marie	15 janvier
BAROU Marie Annette veuve VAZILLE	29 janvier
PETRE Maurice	17 mars
ROUCHON Juliette veuve TAMET	29 mars
CHEVALIER Marie veuve VALETTE	1 <sup>er</sup> mai
MOUNIER Jeanne veuve TERRAT	6 mai
CHARRETON André	22 mai
MAGDINIER Marie Madeleine veuve CHAVET	26 mai
CHARROIN Marie veuve CHIROUZE	28 mai
EPALLE Paulin	13 juin
ANTOINE Jeannine épouse DAFAUT	17 juin
ALEXANDRE Joseph	22 juin
GAUTHIER Gisèle épouse TERRAT	26 juin
VIALLON Michel	3 juillet
CHAUSSE Jeanne	9 juillet
FLACHAT Régis	12 juillet
CHALAYE Marguerite	14 juillet
ALIROL Thérèse veuve CHALAYER	16 juillet
ABRIAL Paulette veuve ORIOL	25 juillet
COURBON Antoine	26 juillet
DHEU Patrice	10 août
GERIN Marius	14 août
PATOUILLARD Marie Thérèse veuve CHENET	28 août
DEFOUR Marie	4 septembre
CHAPELLON Claudine Sophie veuve MONTEUX	9 octobre
BRUNON Jacques	18 octobre
SEUX Marie Philomène veuve HEYRAUD	10 novembre
DANOS Marie-Rose veuve RICHARD	20 décembre
GEORJON Marie Joséphine veuve REVEILLE	22 décembre

### Naissances

EBOLI Louise	16 janvier
FOURNEL Lana	1 <sup>er</sup> février
VIALLON-RAMOS Tiago	3 février
BERGER Jérémy	10 février
ROYON Margaux	24 février
CHARRA Hugo	25 février
BELMONTE Zacharys	3 mars
FAURE Mahé	3 mars
VARINNIER William	2 avril
DEFOND Elsa	6 avril
SCHNÜRER-STEWART Noah	13 avril
COURBON Clémentine	19 avril
FAURE Tom	10 mai
MARINELLI Cyrielle	19 mai
GEREY Lola	22 mai
BASTY Romane	24 mai
BOUCHET Joannès	24 juin
RAMOND Alice	9 juillet
GARNIER Mathilde	11 juillet
GAGNE Sarah	21 août
ARNAUD Tom	26 août
DA SILVA-MAGAUD Mathieu	18 septembre
AVRIL Maëlys	20 septembre
MOSCHETTO Manon	26 septembre
DEFOND Juliette	30 octobre
MASSON Ombeline	30 octobre
ARGAUD Alexis	1 <sup>er</sup> novembre
BONNEFOY Mélissa	8 novembre
BIMBLICH Pierre	10 novembre
BOURCHANY Gaëlig	1 <sup>er</sup> décembre

# Un peu d'histoire en jouant...

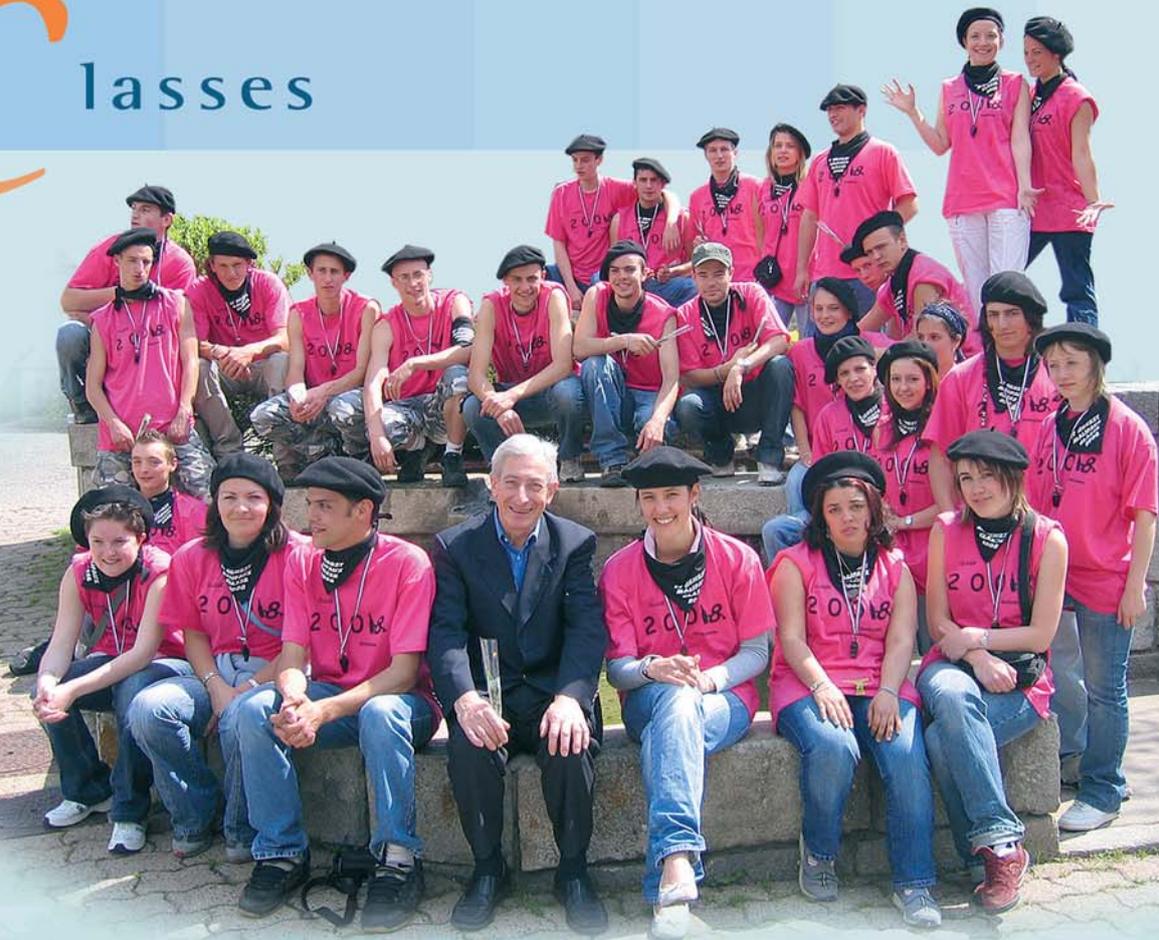
Sauriez-vous dire en quelle année ces bâtiments ont été construits ?



■ Réponses : la mairie en 1861, la gendarmerie en 1921, l'église du XV<sup>ème</sup> siècle, le château de Pérusel en 1856, le pensionnat Saint-Régis en 1834, le château du Bois du XIV<sup>ème</sup> siècle, l'école de l'Étang en 1982, l'école Saint-Joseph en 1960.



# lasses



Classe 2008

## Classes en "6"



Hommage à Coluche

1976, IASSE en Coupe d'Europe



1966, Jeux Olympiques à Grenoble



Hiver 1956



1946, baby boom



1936, les congés payés





zones artisanales



espace culturel



gîte et chalets loisirs



complexe sportif

camping

centre bourg

